

Rapport financier 2013



Salaberry-de-Valleyfield, le 17 juin 2014

Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers,
Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Conformément à l'exigence de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, le directeur des finances et trésorier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, monsieur Michel Décosse, dépose aujourd'hui le rapport financier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Tel que requis, ce document est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant mandaté pour l'audition de l'ensemble des opérations financières comptabilisées au cours de l'année 2013.

Ce rapport est préparé conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organismes du secteur public telle une municipalité. Selon ces normes, les municipalités doivent consolider dans leur rapport financier annuel, la juste part des opérations des organismes inclus dans leur périmètre comptable. À cet effet, une série de critères précis permettent d'identifier les organismes répondant aux règles de consolidation et faisant donc partie du périmètre comptable de la Ville. En regard de cette obligation, les données contenues dans le présent rapport financier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield incluent les résultats de la Société du Port de Valleyfield ainsi que ceux du Conseil Intermunicipal de Transport du Sud-Ouest. Étant donné que l'excédent net de ces organismes relève de leur responsabilité, nous nous limiterons donc à faire état des renseignements relatifs à nos opérations spécifiques.

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

Le rapport financier de l'année 2013 démontre un excédent de fonctionnement de 1 696 482 \$, incluant un excédent de 14 392 \$ réalisé par les activités de la Société du Port de Valleyfield. L'excédent net provenant des activités exclusives de la Ville totalise donc une somme de 1 682 090 \$, soit une marge de 2,4 % du budget de 71 M\$, adopté en décembre 2012.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cet excédent. D'abord au chapitre des revenus, les revenus de taxes ont dépassé les prévisions de 200 000 \$, les redevances pour l'élimination des matières résiduelles ont été de 170 000 \$, plus élevées que prévues, et la subvention pour le remboursement de la TVQ a rapporté une somme supplémentaire de 172 000 \$. On peut se rappeler que ce programme de subvention, issu de l'entente fiscale entre le gouvernement du Québec et les municipalités, a fait l'objet d'un tollé de commentaires, l'automne dernier, de la part des municipalités de l'ensemble du Québec suite à son abolition unilatérale par le gouvernement précédent provoquant un manque à gagner de 1,7 M\$ en 2014 pour la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Au chapitre des dépenses, il faut noter des économies de 665 000 \$ sur la masse salariale. De plus, des initiatives de rationalisation et d'efficacité, par une gestion encore plus serrée du budget, ont engendré des économies de dépenses d'environ 1 000 000 \$ dans l'ensemble des activités de la Ville. L'hiver rigoureux que nous avons vécu aura nécessité des déboursés supplémentaires de 640 000 \$ pour les opérations additionnelles de déneigement. Une économie de 125 000 \$ sur les frais de financement a également été réalisée.

Au 31 décembre 2013, l'excédent total issu des surplus accumulés d'opérations s'élève à 3,9 M\$ dont 3,7 M\$ sont réservés à des fins spécifiques. En conséquence, l'excédent accumulé libre s'établit à un peu plus de 182 000 \$ à la fin de l'année financière 2013. Cette somme permettra au conseil municipal de réaliser certains projets exigeant un niveau de ressources financières de moindre importance.

Tel que mentionné précédemment, des sommes totalisant 3,7 M\$ ont été accumulées à titre d'excédents de fonctionnement réservés et destinés à des fins spécifiques. Depuis plusieurs années, dans une perspective de saine gestion financière, notre organisation municipale procède, selon le besoin, à la création ou à l'utilisation de réserves. Par conséquent, la Ville bénéficie de leviers financiers nécessaires pour la réalisation d'activités prévues ou imprévues nécessitant un financement particulier. L'utilisation ponctuelle de ces fonds, accumulés au fil des ans, est autorisée suite à une analyse exhaustive de chacun des projets. Au cours de l'année 2013, 4,8 M\$ ont servi à la réalisation de projets de différentes natures.

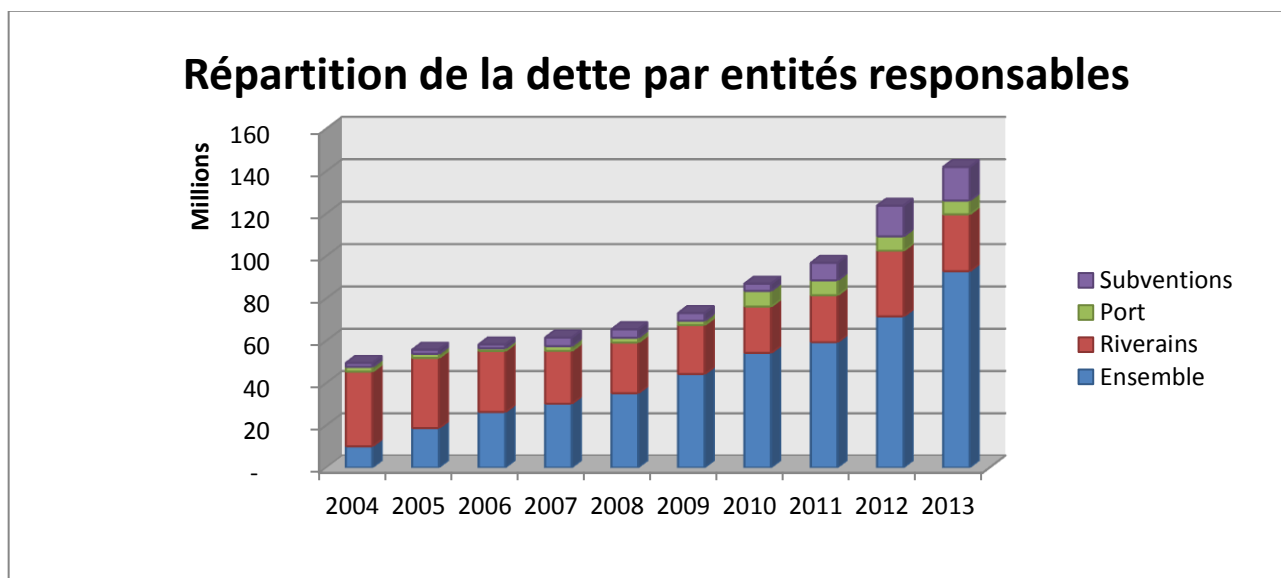
Il faut noter que certaines de ces réserves sont associées à des règles d'utilisation prescrites, voici donc un aperçu des principaux excédents de fonctionnement et de fonds réservés au 31 décembre 2013 :

Surplus affecté – secteur Grande-Île	99 299 \$
Réhabilitation des infrastructures et réseaux (fonds bleu)	904 234 \$
Société du Port de Valleyfield	202 727 \$
Projets débutés en 2013 et terminés en 2014	162 697 \$
Acquisition d'immeubles	565 737 \$
Logement social	300 000 \$
Remboursement – Règlement 090 (terrains DT acquisition)	312 687 \$
Rénovation – bâtiments et voirie	353 015 \$
Projets environnementaux	100 000 \$
Conservation du patrimoine	100 000 \$
Budget de quartiers	120 000 \$
Parc industriel (développement industriel)	205 847 \$
Fonds de roulement – capital non engagé	942 665 \$
Soldes disponibles – règlements d'emprunt	4 922 453 \$

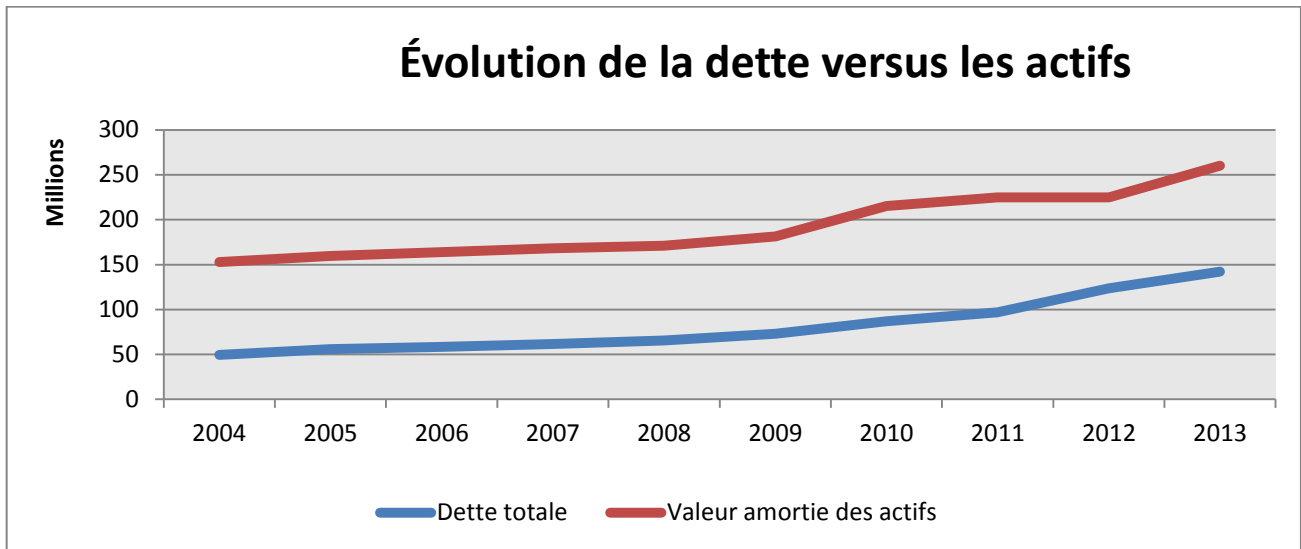
Quant au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2013-2014-2015, les investissements ont totalisé 30,4 M\$ financés par des emprunts de 25,9 M\$, par des programmes de subventions totalisant 7,5 M\$ ainsi que par d'autres sources pour 1 M\$. Voici les principaux projets ayant fait l'objet de ces investissements :

Réfection des stations de pompage et de l'usine d'épuration	3,8 M\$
Infrastructures et embellissement – rue Victoria	4,8 M\$
Bâtiments, équipements – parcs, terrains de jeux et nouveaux parcs	6,4 M\$
Propriété, 247 chemin Larocque (ancien couvent des Sœurs Dominicaines)	1,4 M\$
Infrastructures – Écoparc industriel de Salaberry-de-Valleyfield	1,6 M\$
Poste – Sûreté du Québec	4,5 M\$
Réfection de voirie, rues, asphaltage et nouvelles rues	3,6 M\$

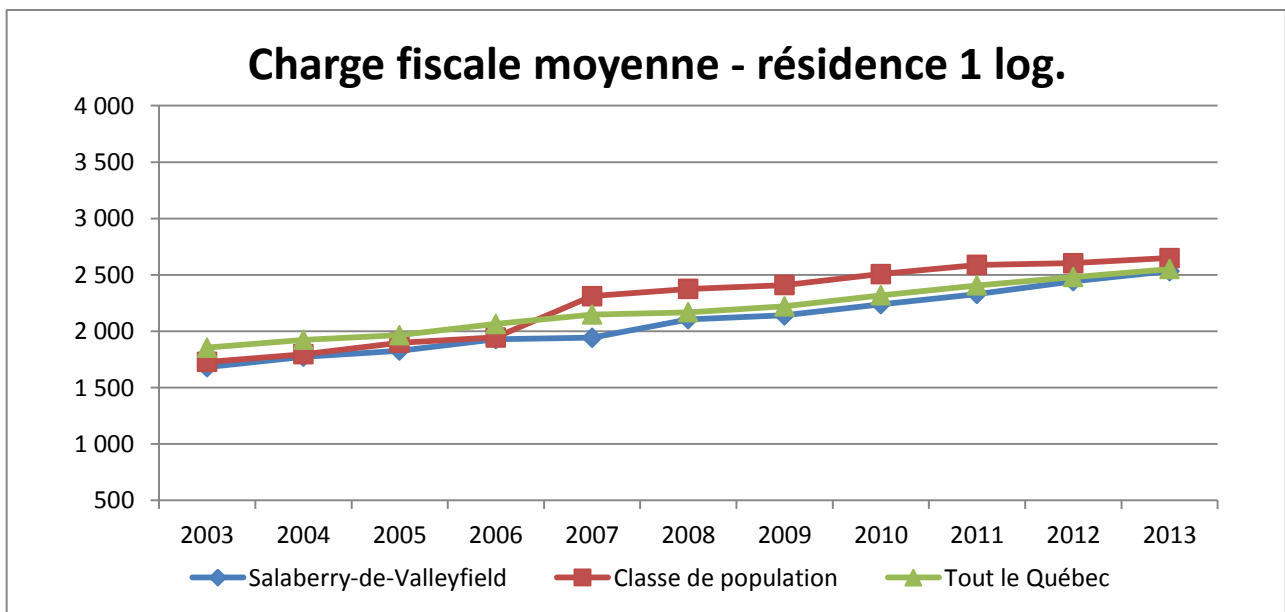
En raison du programme d'investissements, planifié et mis en œuvre par la Ville depuis 2008, la dette de la Ville est passée de 123,8 M\$ à 142 M\$, au 31 décembre 2013, ce qui constitue une hausse de 18,2 M\$. Toutefois, il faut mentionner que cette dette n'est pas supportée exclusivement par l'ensemble des citoyens. En effet, les commerces, les industries et autres entités imposables y contribuent également en fonction de l'évaluation de leur immeuble. De plus, une part de 26,8 M\$ est supportée par certains contribuables riverains ayant bénéficié de travaux d'infrastructures, une autre part de 15,8 M\$ est supportée par les programmes de subventions gouvernementales ainsi que par la Société du Port pour 6,5 M\$. Lorsque la Ville réalise des travaux d'infrastructures qui sont en partie subventionnés par les paliers gouvernementaux supérieurs, la Ville doit financer la totalité des sommes nécessaires pour réaliser le projet. Le gouvernement rembourse ensuite la Ville, capital et intérêt, sur une période moyenne de 10 ans; on parle alors d'une dette à la charge du gouvernement du Québec.



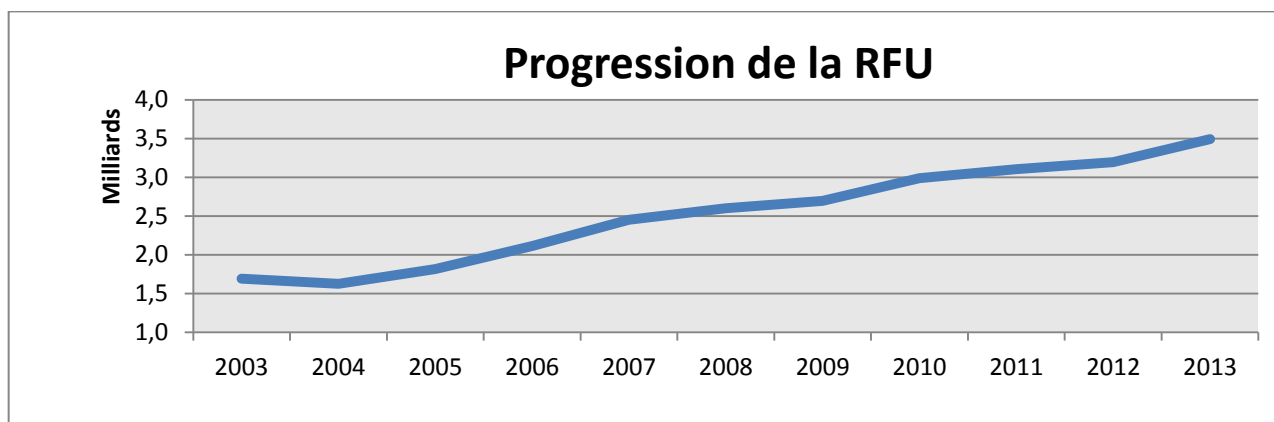
Du même coup, il est important de noter que la valeur amortie de nos actifs a augmenté plus rapidement que la dette.



Bien que l'endettement puisse paraître important, on peut constater que la charge fiscale moyenne pour nos contribuables demeure, depuis plusieurs années, à un niveau inférieur à celle des villes comparables selon les profils financiers disponibles. Étant donné l'ampleur du programme de réfection ou de mise à niveau de nos infrastructures, entrepris au cours des dernières années, on dénote une légère augmentation de cette charge qui se situait à 2 444 \$ en 2012 et qui s'établit maintenant à 2 533 \$ pour 2013. Cette charge fiscale moyenne demeure toujours inférieure aux villes de même catégorie de population, soit les cités régionales, charge qui se situe actuellement à 2 650 \$ et tout près, mais inférieure à celle pour tout le Québec, qui se situe à 2 552 \$. Un fait important à noter, le MAMROT a abandonné, en 2013, dans ses publications sur les profils financiers des municipalités, les ratios par habitant parce que ce ratio ne correspondait pas à la réalité de la gestion de la dette dans les villes en croissance comme la nôtre; on parle désormais de ratios en fonction de l'évaluation imposable.



Autre fait important à signaler, la richesse foncière uniformisée a connu pour 2013 une augmentation de près de 300 M\$, soit 9,32 % en comparaison avec 2012. Ceci démontre bien l'ampleur de la vigueur économique de notre ville. Ainsi depuis 2003, la richesse foncière uniformisée est passée de 1,7 milliard \$ à 3,5 milliards \$.



LES INDICATEURS DE GESTION

En complément du rapport financier annuel, la Ville, comme toute autre municipalité du Québec, est tenue de déposer une série d'indicateurs de gestion permettant au conseil municipal de suivre, de façon plus rationnelle, l'évolution de certains paramètres importants de notre gestion municipale.

Nous déposons, ce soir, le document regroupant le calcul des 17 indicateurs de gestion exigés par le gouvernement. Ces indicateurs demeurent une de nos constantes préoccupations. Il est présentement trop tôt pour tirer des conclusions étant donné que plusieurs des 33 villes de notre catégorie n'ont toujours pas déposé leurs résultats. En cours d'année, nous procéderons à des analyses comparatives afin d'adapter nos secteurs d'opération aux normes d'efficacité et d'efficience. On peut toutefois se servir des indicateurs de l'année précédente (2012) pour évaluer l'évolution de l'amélioration ou de la détérioration des services sur une période antérieure de 12 mois.

Nous avons remarqué une amélioration dans plusieurs des indicateurs dont, entre autres, celui relatif au coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation, également au niveau du coût de la voirie par kilomètre de voie; par contre, l'indicateur du coût relié à l'enlèvement de la neige a été victime des contrecoups d'un hiver plus rigoureux et s'est, par conséquent, quelque peu détérioré compte tenu du facteur météorologique.

Une amélioration est également constatée au niveau du coût de distribution de l'eau par mètre cube de même qu'au niveau du coût de traitement des eaux usées en fonction du mètre cube. De plus, on observe une stabilité dans le coût relatif au réseau d'égout par mètre cube.

Un autre indicateur démontre que le coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable se compare aux meilleures performances de la province de Québec. En effet, nous avons le privilège d'avoir une source d'approvisionnement d'eau exceptionnelle et nos choix technologiques antérieurs font en sorte que nous produisons une eau potable de très grande qualité.

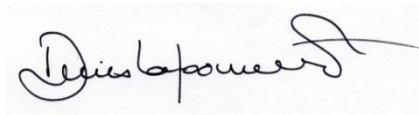
On note également une nette amélioration au niveau du coût de la collecte des déchets domestiques, par contre le rendement moyen de la collecte sélective est demeuré stable en comparaison avec l'année 2012. Il faut tout de même observer que nous sommes dans le premier rang quartile si l'on se compare aux autres villes de notre strate de population. Voici donc quelques données faisant état de l'utilité de ces indicateurs.

Voilà, Mesdames et Messieurs, un résumé des données financières pour l'année 2013 que je souhaitais vous présenter au nom du conseil municipal. Soyez assurés que nous travaillons ensemble afin de faire de notre ville un modèle dans tous les domaines de gestion sous notre responsabilité. L'amélioration du rendu des services demande un effort de tous les instants et nous y parviendrons tous ensemble avec notre personnel. Nous sommes heureux des succès que nous réalisons, d'année en année; cela rejaillit sur chacun de nous comme citoyenne et citoyen. Notre ville s'embellit et s'organise de mieux en mieux, elle est attirante, on y investit de plus en plus et nous avons raison d'être fiers de nos efforts collectifs.

Le présent discours et les états financiers complets sont actuellement disponibles pour consultation sur le site : www.ville.valleyfield.qc.ca, à la page d'accueil et ultérieurement sous l'onglet CITOYENS, rubrique ADMINISTRATION ET FINANCES MUNICIPALES.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter au nom des membres du conseil municipal, de l'ensemble de notre direction et des employés, un bon été. Soyez prudents et profitez de la programmation culturelle et sportive offerte par la Ville.

Bon été à tous et à toutes!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Lapointe', written over a light grey rectangular background.

Denis Lapointe, Ing. M. Ing. Env.
Maire
Ville de Salaberry-de-Valleyfield